

11-4221

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **25 octobre 2007**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

INITIATION AU DESSIN D'OBSERVATION.....  
.....  
.....

CODE DE L'U.F. (3)	<i>61 M O I U M S A</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<b>601</b>
--------------------	-------------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	61 M 01 UMSA	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	--------------	----------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Initiation au dessin d'observation	CT	B	48
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	12
		Total des périodes	60

v

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

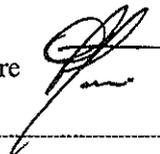
b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ..... 22-11-02 .....

Signature



J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'Inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de reproduire objectivement les éléments de la réalité ;
- de transcrire sur les deux dimensions du support les trois dimensions de l'espace ;
- d'apprendre à voir en développant le sens de l'observation (acuité visuelle), en associant progressivement des éléments simples (géométriques ou non) mais variés ;
- d'affiner progressivement la perception des formes, des couleurs, des valeurs et des matières ;
- de développer une maîtrise progressive de la technique.

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**Capacités**

**En français :**

- répondre à des questions orales en lien avec la vie quotidienne et sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible ;

**En mathématiques :**

- maîtriser le système de numération en base 10 ;
- opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division) ;
- mesurer : concept de grandeur, mesures de longueur, relations entre grandeurs (fractions).

**Titre(s) pouvant en tenir lieu**

CEB

*Initiation au dessin d'observation.*

ANNEXE 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

## **PROGRAMME DU COURS**

L'étudiant sera capable :

- *en respectant les consignes données,*
  - *en utilisant les instruments et supports adéquats,*
  - *en adoptant une attitude positive de découverte et de recherche d'originalité dans l'expression,*
  - *au départ de l'observation de différents éléments simples,*
- de situer dans l'espace la position du sujet à dessiner par rapport à sa propre position, et de rendre les différents éléments observés sur un support en deux dimensions, tout en respectant une judicieuse occupation du format (rapport format et mise en page) ;
- de réaliser les activités suivantes :
  - tracer des lignes et relier des points, à main levée et aux instruments ;
  - représenter progressivement la forme apparente des éléments en se basant sur les règles de la perspective (ligne d'horizon, points de fuite, profondeur de champ, perspective du cercle, ...)
  - de tracer le contour enveloppant de chaque élément ;
- de rendre avec précision les éléments observés :
  - \* leurs formes (lisibilité, contrastes), leur nature, leur position, leurs teintes,
  - \* la texture et l'aspect des matières,
  - \* l'influence de la lumière et de l'ombre sur la couleur ;
- de dessiner un objet par transparence, en analysant et en représentant ses structures, ses grandes articulations, ses axes de construction, ses orientations.

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de se servir du matériel adéquat : instruments de dessin, farde à dessins et cahier d'atelier avec la théorie ;
- de respecter les consignes sur la nature des croquis, le format d'exécution et les délais impartis ;
- de présenter une production minimale définie par le chargé de cours ;
- de produire des travaux soignés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- sa capacité d'autonomie,
- sa capacité à exprimer dans ses dessins sa personnalité, sa créativité et son originalité,
- le choix judicieux de l'angle de vue,
- la mise en page mettant en valeur le sujet dessiné.

*Initiation au dessin d'observation*

ANNEXE 6

**CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.